

HISTOIRE DE LA "TRIBUNE"

I.

POURQUOI J'ÉCRIS CES QUELQUES PAGES.

Dès qu'un homme est traduit devant le tribunal de l'opinion publique, il a droit de se défendre. J'use, aujourd'hui, de ce droit sacré. Si l'on doit passer, souvent, bien des injustices sous silence, il est, je le crois du moins, ordonné par l'honneur, à un homme qui est comme moi accusé de trahir son parti, de se défendre et de se disculper. S'il a du cœur, s'il tient à conserver la confiance de ses amis et l'estime de ses adversaires, il doit répondre à ses accusateurs de manière à prouver qu'ils ont tort. Autrement, il est lâche ou coupable. Or, je ne suis aucunement coupable de ce dont on m'accuse, et je ne veux certainement pas que mon silence soit interprété comme une lâcheté, surtout par des hommes qui se servent à mon égard de moyens si peu honorables.

Je n'ai plus de journal, et cependant ils me font encore une guerre aussi acharnée que lorsque j'en possédais un qui leur portait ombrage. Je suis décidé à ne pas passer pour ce qu'ils me représentent. Si ce que je vais écrire, leur fait tort, tant pis, à eux seuls la faute; et si, comme je m'y attends, ils répondent à ma défense par des attaques encore plus atroces que celles que j'ai, jusqu'à ce jour, subi de leur part, peu m'importe ou plutôt tant mieux. Je m'en console d'avance, car je suis certain que ce que je vais écrire ne peut être contredit par eux, et que devant la vérité des faits que je vais raconter, toutes les injures et toutes les calomnies qu'ils pourront lancer contre moi, me feront plutôt du bien que du mal dans l'opinion publique. A leurs insultes je ne répondrai point; et si je ne puis échapper à leurs calomnies aussi stupides que déplacées, venant de plus bas que moi et de gens connus pour cette seule besogne, elles ne pourront certainement pas me faire beaucoup de mal. Le nombre de ceux qu'ils ont calomniés est si grand, que je crois qu'il en reste bien peu qui ne se trouvent pas en position de dire: nous avons subi votre sort! Je me trouve en bonne et nombreuse compagnie. Ce n'est donc pas leurs insultes que je méprise, leurs menaces dont je me moque, ou leurs calomnies qui ne peuvent m'atteindre, qui me décident à écrire, c'est seulement parce qu'ils m'accusent de trahison envers mon parti que je crois devoir leur répondre. Je ne veux pas qu'ils exploitent mon

silence au profit de leur instinct calomniateur, comme ils ont exploité ma bourse au profit de leur égoïste vengeance.

Je sais à quoi je m'expose en me défendant contre les attaques des grands hommes d'état de la rue Desjardins. Je connais tout ce dont ils sont capables de me faire pour se venger de l'audacieux qui ose leur dire la vérité; mais journaliste, je n'ai jamais eu peur de la lutte; luttant désarmé, je ne la crains pas davantage, et pour me défendre, je prends la première arme venue: à défaut de journal, je saisis le pamphlet. Journaliste ou pamphlétaire, je saurai, même envers des ennemis personnels aussi peu courtois et qui ne respectent rien à mon égard, rester dans les bornes de la modération et de la vérité. S'ils ont perdu tout droit à mon respect, je me respecte trop pour les suivre sur le terrain des personnalités et de la vie privée où ils ne se gênent guère de m'attaquer constamment, et où il me serait pourtant si facile de les broyer et de les laisser dans la honte, s'ils sont encore susceptibles de rongir de leurs méfaits. Je ne veux pas les imiter. Malgré de justes motifs de mécontentement que pourrait faire naître chez moi leur odieuse conduite à mon égard, je m'efforcerai de me souvenir dans le cours de ces quelques pages que je suis un accusé qui se défend. Je ne demande pas de faveur, mais seulement le droit de raconter aussi brièvement que possible l'histoire des transactions qui ont eu lieu entre le gouvernement et moi au sujet de la *Tribune*. Je ne veux pas faire de scandale ni de capital politique: je déteste l'un et n'ai pas besoin de l'autre, puisque mon seul désir est de rester tranquille au sein de ma famille et de me livrer à ma profession que des circonstances m'ont fait trop négliger malgré moi. Ce que je veux, c'est de faire ressortir la vérité des faits qui se sont passés. Le public devant qui je suis entraîné par des hommes qui ne sont certainement plus ses favoris, jugera ensuite.

On m'attaque sur le terrain de l'honneur, je me défends; voilà tout. C'est mon droit, c'est mon devoir.

Lorsque j'aurai donné mes explications, ceux devant qui l'on m'accuse à toute heure, sans que je puisse me défendre, comprendront la position plus que difficile qui m'a été faite par des hommes dont la plupart n'ont jamais beaucoup été en grande estime auprès du public, et dont quelques-uns, au contraire, jusqu'à dernièrement encore, jouissaient de la confiance du parti libéral de Québec, mais qui, je le dis